Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTÉ

portant autorisation d'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,

Vu le code rural et notamment l'article L. 241-1 ;

Vu les articles R. 241-25 à R. 241-27 du code rural ;

Vu l'arrêté du 16 février 2000 relatif à l'organisation du contrôle des connaissances visé à l'alinéa 3 de l'article 309 du code rural ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 2009 relatif aux épreuves pour l'année 2010 du contrôle de connaissances visé par l'article L. 241-1 du code rural ;

Vu le procès-verbal des opérations du jury du contrôle des connaissances en date du 11 mars 2010 ;

ARRÊTE

Article 1er

L'autorisation d'exercer la médecine et la chirurgie des animaux est accordée, par ordre de classement, aux vétérinaires dont les noms suivent :

1. Monsieur DRENDEL (Thomas) né le 17 août 1983 à Mulhouse (France) demeurant 1, rue Principale – 68700 Michelbach ;

2. Monsieur ZOUAGHI (Karim) né le 18 septembre 1978 à Alger (Algérie) demeurant 10 bis, rue de Metz – 78200 Mantes la Jolie ;

3. Madame PEDUZZI (Samia) née le 17 septembre 1972 à Guelma (Algérie) demeurant Saint Charles II – 16, rue Ranque – 13001 Marseille ;

4. Monsieur EDOUKOU (Djassi) né le 10 juin 1964 à Abengourou (Côte d'Ivoire) demeurant 124 bis, rue du Pays de Retz – 44860 Pont Saint Martin ;

5. Monsieur SALHI (Adnène) né le 3 juin 1976 à Bizerte (Tunisie) demeurant 25 boulevard Bouès – 13003 Marseille ;

6. Monsieur DAGNOGO (Komissiri) né le 23 août 1971 à Kadioha (Côte d'Ivoire) demeurant 8, rue des Ecoliers – 42300 Roanne ;

7. Madame LARIBI (Ilhem) née le 14 juillet 1973 à Biskra (Algérie) demeurant 13, clos Nollet – 91200 Athis-Mons ;

8. Monsieur CHAARAOUI (Mokhtar) né le 30 août 1971 à Oran (Algérie) demeurant 17, rue de Bretagne – 78180 Montigny le Bretonneux ;

9. Monsieur MILES (Jawad) né le 15 mai 1987 à Paris (France) demeurant 34, rue Jean Mermoz – 94800 Villejuif ;

10. Monsieur SAIDANI (Abdelmalek) né le 1er mai 1974 à Bouandas (Algérie) demeurant 8, rue de Vanves – 92130 Issy les Moulineaux ;

11. Monsieur BUITA (Germain) né le 5 mai 1954 à Kinshasa (République Démocratique du Congo) demeurant 46, rue des Côtes d'Auty – 92700 Colombes ;

12. Monsieur MOKHEDDES (Hamitouche) né le 12 mai 1971 à Tizi-Ouzou (Algérie) demeurant 8, rue Pierre Brossolette – 27800 Brionne ;

13. Madame BOUALI (kaltoum) née le 12 octobre 1976 à Rive de Gier (France) demeurant Les Œillets n° 1112 – La Croisette – 26240 Saint-Vallier

Article 2

La Directrice Générale de l'Alimentation est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, le 31 MARS 2010

Le Ministre de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Pêche,
Pour le ministre et par délégation
La Directrice générale de l'alimentation

Pascale BRIAND

Pour le Ministre et par délégation
La Directrice Générale de l'Alimentation
Pascale BRIAND